2024 -

2028

Une ambition partagée au service des familles















Sommaire

Acte d'engagement	p. 4
Méthodologie de renouvellement de la CTG	p. 8
Portrait social du territoire	p. 10
Bilan et évaluation de la Ctg 2029-2023	p. 22
Ambitions et orientations stratégiques	p. 26
Fiches actions	p. 32
Annexes	p. 46

Acte d'engagement

La convention territoriale globale (Ctg) a pour objectif stratégique de porter le projet social du territoire de la Communauté de communes, de partager la même vision du développement territorial, d'organiser concrètement l'offre globale de services et d'articuler les savoir-faire. Elle organise un cadre politique stratégique et opérationnel pour décider, piloter et décliner une offre de services territorialisée cohérente avec les besoins spécifiques identifiés sur le territoire. Réalisée dans le cadre d'une démarche partenariale, la Ctg se concrétise par la signature d'une convention politique, sur une période pluriannuelle de cinq ans.

L'ambition partagée des différents acteurs signataires de la Ctg vise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles mais aussi l'optimisation de leurs interventions. Ainsi l'offre de services de la Caf de la Charente structurée et priorisée grâce à la Ctg articule un volet financier à travers l'accès aux droits et le versement de prestations familiales et sociales associées, l'octroi d'aides permettant de développer des services (accueil individuel et collectif du jeune enfant, loisirs des enfants et des adolescents, autonomie et citoyenneté des jeunes) mais aussi un volet solidarité locale autour de l'animation et de l'accompagnement social.

Les interventions de la Caf de la Charente participent activement à la solidarité nationale, elles s'exercent au quotidien dans l'attention portée aux situations de vulnérabilité et aux difficultés que peut rencontrer à tout moment chaque allocataire. Investir dans la solidarité, c'est aussi faire une place à chacun et garantir que des territoires, des quartiers, des lieux de vie ne restent pas en dehors de l'action publique.

En faisant le choix de se consacrer prioritairement aux territoires et aux publics les moins bien servis, l'action publique de la Caf de la Charente s'inscrit dans une démarche territoriale de projets sur des champs d'intervention importants pour l'attractivité d'un territoire et qui s'insèrent dans les missions essentielles de la branche Famille à savoir les champs de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de la politique de la ville, de la vie des quartiers ou encore le logement.

Dans un contexte marqué par l'évolution du paysage territorial, et afin de garantir la déclinaison des politiques publiques sur les territoires, au plus près des besoins des usagers, la branche Famille assure quatre missions essentielles :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

La Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 de la branche Famille renforce ces missions, avec l'objectif d'amplifier l'ancrage territorial des Caf. Pour redynamiser l'offre d'accueil du jeune enfant, la Cog s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du service public de la petite enfance, qui fera des Ctg l'instrument de régulation et de gouvernance pour le maintien et le développement de l'offre d'accueil.

La convention territoriale globale fait le lien entre l'ensemble des politiques publiques présentes

sur le territoire. Elle favorise le croisement des différents schémas existants (schéma départemental des services aux familles, schéma directeur d'animation de la vie sociale) tout en ayant le souci de l'adaptabilité et de la cohérence avec le projet de territoire.

C'est pourquoi, en accord avec les orientations générales inscrites dans le présent préambule, la Caf de la Charente et la Communauté de communes Cœur de Charente souhaitent s'engager dans une convention territoriale globale de services aux familles.

La Présidente du Conseil d'administration de la Caf de la Charente La Directrice de la Caf de la Charente

Le Président de la Communauté de communes Cœur de Charente

Marie-Charles BONJEAN

Estelle LOUIS

Christian CROIZARD

Avec la participation de l'Etat, de l'Education nationale, du Conseil départemental de la Charente et de la Mutualité sociale Agricole

Pour l'Etat La Préfète Pour l'Éducation nationale

Pour le Conseil départemental de la Charente

Martine CLAVEL

Thierry CLAVERIE

Philippe BOUTY

I retyre 300

Pour la Msa des Charentes

Le Président du Conseil

d'administration

Le Directeur

Patrick COUILLAUD

Edgard CLOËREC

Méthodologie de renouvellement de la Convention territoriale

Ce projet de territoire a été renouvelé avec la nouvelle coordinatrice, qui a pris ses fonctions quelques mois avant le processus de renouvellement.

Des rencontres entre professionnels ont été menées pour faire état du bilan, de leur perception et envisager les pistes de réflexions.

Ainsi les agents des services petite enfance ont pu abonder au diagnostic de manière spécifique comme les agents des accueils de loisirs sans hébergement.

Compte-tenu de la spécificité du territoire, à savoir la présence d'un centre social ayant vocation à rayonner sur le territoire ainsi que de la délégation des services Alsh sur le seul territoire de Mansle, une rencontre particulière a été organisée avec le directeur du centre social pour échanger sur nos préoccupations.

Ces temps ont permis de définir les premiers enjeux. Par la suite, un temps de réflexion a été organisé avec les élus de la commission enfance jeunesse et affaires sociales pour pouvoir recueillir leurs ressentis et préoccupations.

L'ensemble de ces rencontres a permis d'élaborer le diagnostic et les enjeux du territoire.

Durant l'été, les fiches actions ont été élaborées et présentées au bureau communautaire en amont du comité de pilotage d'octobre 2023.

Le projet de territoire a été présenté en conseil communautaire fin octobre 2023.

Portrait social du territoire

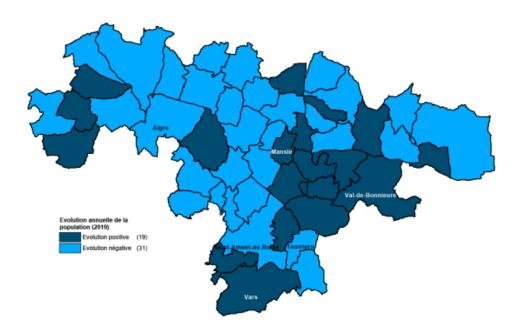


La démographie et typologie des familles

Le territoire Cœur de Charente se situe au Nord-Ouest de la Charente avec une superficie de 603,40 Km² soit 10 % du territoire Charentais. Avec trois pôles structurants : Aigre, Mansle-les-Fontaines et Vars.

Le territoire s'étend sur 47 km d'Ouest en Est et 28 km du Nord au Sud. La densité du territoire est de 36 habitants / Km², bien en deçà de la moyenne départementale.

La démographie du territoire stagne. Néanmoins, avec un solde naturel négatif (-0.57% contre -0.24% en Charente), le vieillissement de la population est un fait avec une augmentation des plus de 60 ans. Le nombre a augmenté de 1000 personnes en 10 ans. Plus d'un tiers de la population de la Communauté de communes a plus de 60 ans. Sur le champ de jeunesse, le nombre des moins de 14 ans stagne. Leur part tend même à ralentir, confirmant un vieillissement de la population.



POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	21 866	100,0	22 175	100,0	21 970	100,0
0 à 14 ans	3 567	16,3	3 808	17,2	3 534	16,1
15 à 29 ans	2 928	13,4	2 787	12,6	2 716	12,4
30 à 44 ans	4 061	18,6	3 826	17,3	3 575	16,3
45 à 59 ans	4 593	21,0	4 576	20,6	4 440	20,2
60 à 74 ans	3 748	17,1	4 157	18,7	4 761	21,7
75 ans ou plus	2 969	13,6	3 022	13,6	2 944	13,4

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

En termes de typologie de familles, le territoire est fortement marqué par des personnes seules (environ 1/3).

Concernant les ménages avec familles, il est à noter que les couples avec enfants représentent près d'un quart des ménages. Les couples sans enfant sont majoritaires avec près d'un tiers des ménages.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

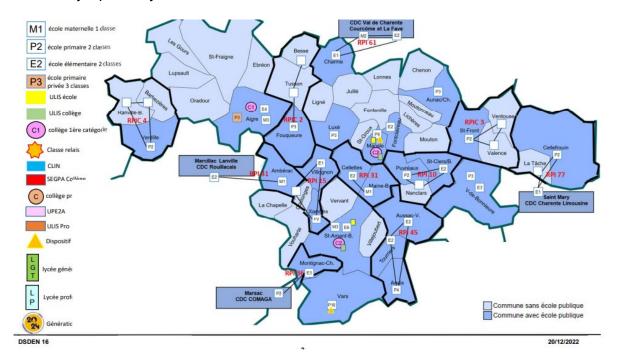
	Nombre de ménages					
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	9 496	100,0	9 723	100,0	9 998	100,0
Ménages d'une personne	2 666	28,1	2 969	30,5	3 383	33,8
Hommes seuls	1 086	11,4	1 374	14,1	1 572	15,7
Femmes seules	1 580	16,6	1 596	16,4	1 811	18,1
Autres ménages sans famille	210	2,2	247	2,5	134	1,3
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	6 619	69,7	6 507	66,9	6 481	64,8
Un couple sans enfant	3 471	36,6	3 366	34,6	3 355	33,6
Un couple avec enfant(s)	2 547	26,8	2 430	25,0	2 365	23,7
Une famille monoparentale	601	6,3	710	7,3	760	7,6
urces : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.						

Le scolaire

La Communauté de communes compte 27 écoles et 3 collèges avec 1777 enfants et 882 jeunes soit un total de 2659 enfants et jeunes scolarisés sur son territoire.

Plusieurs spécificités sont à observer :

- 13 écoles sont en regroupement pédagogique intercommunal (Rpi) avec certaines communes hors territoire
- Il n'y a pas de lycée sur le secteur Cœur de charente



• Economie / emploi

La Communauté de communes a peu de grandes entreprises sur son territoire. Il existe 8 zones d'activités économiques sur le territoire. Les principaux secteurs d'activités sont le commerce, l'administration publique, l'enseignement, le transport, l'agriculture et la construction. Le territoire est plus dynamique dans le secteur Sud avec notamment deux bases logistiques sur Anais et Vars.

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	638	100,0	37	502	99
Agriculture, sylviculture et pêche	98	15,4	21	77	0
Industrie	60	9,4	1	42	17
Construction	86	13,5	3	71	12
Commerce, transports, services divers	266	41,7	12	219	35
dont commerce et réparation automobile	97	15,2	3	83	11
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	128	20,1	0	93	35

Dans une moindre mesure, la proximité de l'agglomération d'Angoulême, avec le territoire de Ruffec permet aux familles de s'installer près de ces centres d'emploi et garantit une certaine attractivité de la Communauté de communes. Ainsi, le taux d'actifs en emploi est légèrement

supérieur au niveau départemental, soit 67 %. Le part des chômeurs à hauteur de 9%, est similaire au niveau départemental.

• Mobilité:

Il est indispensable de détenir un véhicule individuel pour pouvoir se déplacer sur le territoire. 5 lignes de bus traversent le territoire. Cependant, les transports en commun existants ne desservent pas toutes les communes, principalement les plus éloignées des « grosses » communes, ce qui rend les déplacements difficiles pour une partie de la population.

Il existe également une gare TER à Luxé permettant de rejoindre Angoulême ou Ruffec pour y travailler.

Avec le Plan de Mobilité Rurale du Ruffécois, les élus du territoire ont engagé une réflexion sur les mobilités du quotidien au sein du territoire.

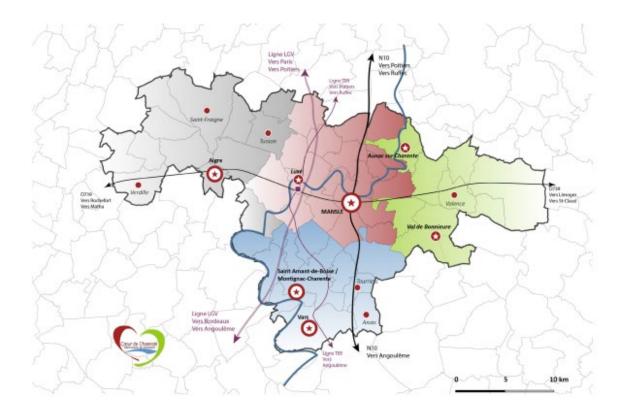
Les questions de mobilité douce sont au cœur des préoccupations de bon nombre de communes de Cœur de Charente, avec deux objectifs essentiels :

- proposer des solutions pour favoriser la marche à pied ou encore l'usage du vélo ou de la trottinette comme alternative à la voiture individuelle.
- recréer des axes secondaires de circulation entre les différents hameaux d'une commune (parfois isolés) et le centre bourg pour faciliter l'accès aux services et aux commerces. Se déplacer à pied ou à vélo est aussi économique et bon pour la santé!

Une réflexion va être amorcée, en 2024, avec la Région Nouvelle-Aquitaine sur les services de mobilité locale, qui pourraient être, le cas échéant, développés dans le cadre d'un contrat opérationnel de mobilité entre la Communauté de communes Cœur de Charente et la Région Nouvelle-Aquitaine. Un chargé de mission « mobilité » a été recruté par le pôle d'équilibre territorial et rural (Petr) du Ruffécois pour formaliser des actions/services de mobilité du quotidien sur le territoire.

A noter : la Cdc Cœur de Charente n'est pas « autorité organisatrice de transport » mais prévoit de s'appuyer sur la Région pour déployer et/ou financer des services de mobilité.

Néanmoins aujourd'hui, le véhicule individuel restant une nécessité. L'enjeu sera de favoriser le covoiturage, qui constitue une priorité nationale, à la fois sur les questions de transition écologique et de pouvoir d'achat.



Logement

Le territoire est constitué à 96% de maisons individuelles, dont plus de 50% ont 5 pièces ou plus. Pour ce qui concerne les logements vacants, ils représentent plus 10 % des logements du territoire.

LOG T2 - Catégories et types de logements	LOGI	2 - Catégories	et types de	logements
-------------------------------------------	------	----------------	-------------	-----------

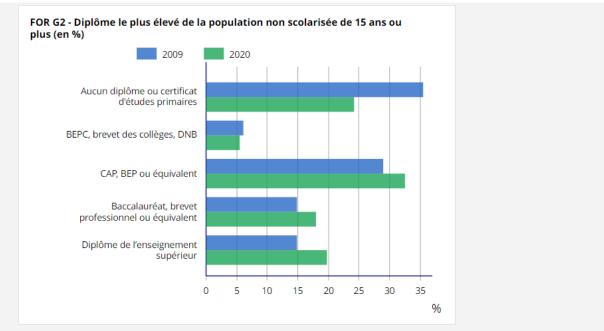
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	11 951	100,0	12 463	100,0	12 887	100,0
Résidences principales	9 491	79,4	9 711	77,9	9 988	77,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 375	11,5	1 431	11,5	1 324	10,3
Logements vacants	1 085	9,1	1 321	10,6	1 576	12,2
Maisons	11 379	95,2	11 948	95,9	12 374	96,0
Appartements	417	3,5	409	3,3	429	3,3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023 .

• Formation / diplôme

En termes de formation, il est à noter que près d'un quart de la population n'est pas de diplômée et qu'un tiers d'entre elle est titulaire d'un CAP ou BEP. Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux constatés ailleurs en Charente.

La part de la population ayant un Bac+ 2 et plus représentent 20 % et ce taux est de près de 4 points inférieur à la Charente.

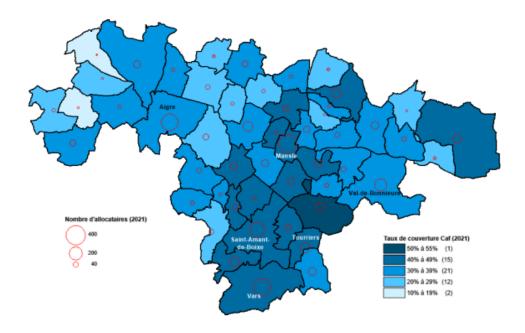


Note: Les modalités de réponse ayant évolué au cours des enquêtes de recensement, les valeurs ne peuvent être obtenues pour le millésime 2014. Sources: Insee, RP2009, RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

• Focus sur la population allocataire Caf

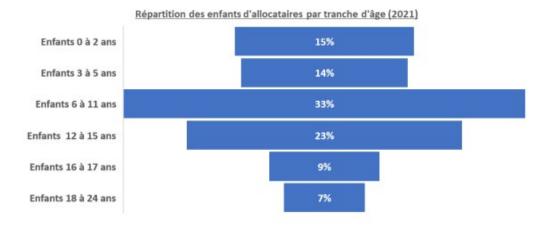
En comparaison avec le précédent projet de territoire, la population allocataire et le nombre de personnes couvertes stagnent.

Près de 16% de la population de Cœur de Charente est allocataire. Les personnes couvertes représentent 43 % de la population. La part des allocataires est inférieure au niveau départemental quand le taux de personnes couvertes est sensiblement identique



Les couples d'allocataires avec enfants représentent logiquement une part majoritaire des familles (54%), un taux supérieur de 8 points à celui du département. Cela signifie aussi que les allocataires sans enfant représentent 46 % de la population Caf.

Cœur de Charente compte 3 625 enfants de moins de 25 ans à charge d'allocataires en 2021. Un tiers d'entre-deux ont entre 6 et 11 ans et 29 % ont moins de 6 ans.



Contrairement à la tendance départementale qui est à la stagnation, on dénombre 204 naissances en 2020 contre 172 en 2017.

Parallèlement, nous observons un recul du nombre d'enfants allocataires. Le recul le plus important porte sur les 3-5 ans.

Sur le territoire, même si les chiffres baissent entre 2017 et 2020, c'est la tranche des 6 -11 ans qui est la plus importante. Cette tendance est sensiblement identique à celle constatée sur l'ensemble du département.

Concernant la typologie des familles avec enfants, la majorité des 0-17 ans évolue dans un schéma familial « couple avec deux emplois » (51.3%).

La part du territoire est supérieure à celle du département de 4 points.

Comme sur l'ensemble du Département, c'est la structure familiale avec enfant « couple avec un emploi » qui est la deuxième la plus représentée avec un taux de 19,4 %.

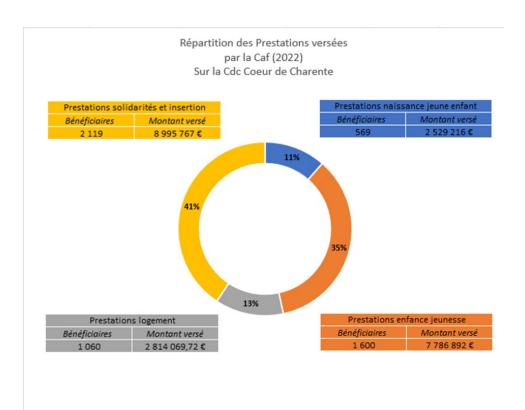
La part des mono-parents – à hauteur de 22% (emploi, chômage, inactifs confondus) - est sensiblement inférieure au niveau départemental (26,1%). Nous constatons que le taux de mono-parent augmente avec l'âge des enfants (13.7% pour les 0-2 ans contre 31.3% pour les 16-17 ans).

• En termes de prestations

Plus de la moitié des allocataires perçoit une prestation et un allocataire sur cinq est bénéficiaire de deux prestations. Ce niveau est intérieur au niveau départemental. Il est à noter que la part d'allocataires avec trois et quatre prestations est supérieure au niveau départemental confirmant une certaine fragilité du territoire à l'échelle du département. 40 % des allocataires ont des revenus inférieurs au salaire minimum de croissance (Smic).

22 125 945 € de prestations légales sont versés aux foyers allocataires de la Cdc Cœur de Charente pour l'année 2022. Près de 41 % de ce montant ont été versés dans le cadre des prestations de solidarité et de l'insertion (Rsa, Ppa, Aah). 2 119 bénéficiaires sont concernés par ce groupe de prestation au 31/12/2021.

Le poids des prestations pèse dans les revenus des familles. Plus d'un allocataire sur 10 vit avec 100 % de prestations (16 % en Charente). Près d'un quart des allocataires ont plus de 50% de prestations pour ressources (26 % en Charente).



• La collectivité et les offres de services petite enfance, enfance et jeunesse

Depuis 2012, avant la fusion des anciennes communautés de communes, chaque entité a développé ses propres services permettant aujourd'hui un maillage territorial de la Cdc Cœur de Charente.

Sur Aigre

- Une Maison de la petite enfance :
 - o Une micro-crèche de 10 places est ouverte 1,5 jours/semaine 47 semaines/an
 - Un relais petite enfance avec une animatrice intervenant à hauteur de 0.27 Etp et accueillant 10 assistantes maternelles
 - o Un lieu d'accueil enfants parents avec une amplitude de 234 heures/an
- Un Alsh 3-17 ans
- Un espace France services géré par la mairie.

Sur Mansle-les-Fontaines,

Dans les locaux communaux mis à disposition de l'espace « Arc en Ciel » (centre social et culturel) et de la Communauté de communes :

- Une Maison de la petite enfance :
 - Une micro-crèche de 12 places est ouverte 2 jours/semaine pendant 36 semaines
 - Un relais petite enfance avec une animatrice intervenant à hauteur de 0.27 Etp et accueillant 28 assistantes maternelles
 - o Un lieu d'accueil enfants parents avec une amplitude de 105 heures/an
- Un Alsh 3-17 ans.
- Un espace Jeunes
- Un espace France services géré par l'association Arc-En-Ciel (centre social et culturel).

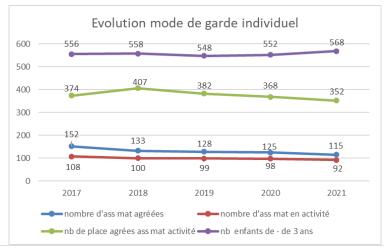
Les services de la petite enfance sont gérés par la Communauté de communes tandis que l'Alsh 3-17 ans est géré par l'Espace Arc en Ciel (pour le compte de la Communauté de communes).

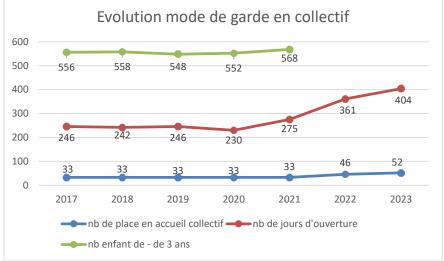
Sur Vars:

- Une Maison de la petite enfance :
 - Une crèche de 30 places (passage à 39 places au 1^{er} janvier 2024) est ouverte 5 jours/semaine pendant 51 semaines
 - Un relais petite enfance une animatrice intervenant à hauteur de 0.50 Etp et accueillant 54 assistantes maternelles
 - o Un lieu d'accueil enfants parents avec une amplitude de 127,5 heures
- Un Alsh 3-17 ans
- Un espace France services géré par la Mairie



L'évolution de l'offre des modes de garde pour les 0-3 ans (2017-2021):





Avec un nombre total de 385 places, c'est le mode de garde individuel qui reste plébiscité sur le territoire (91% contre 8% de places en collectif).

On constate cependant une diminution progressive du nombre d'Assistantes maternelles, 92 en 2021 contre 108 en 2017, avec un corps de professionnelles vieillissant (plusieurs départs à la retraite d'ici 3 à 4 ans).

Les autres acteurs sur le territoire :

2 centres sociaux:

- L'Espace Arc-en-ciel situé à Mansle-les-Fontaines et qui rayonne sur l'ensemble du territoire (conventionné et accompagné financièrement avec la Cdc sur des actions spécifiques)
- Le Chemin du Hérisson, qui rayonne sur tout le territoire (ainsi que sur Val de Charente et la Charente Limousine), cofinancé par la Cdc.

En conclusion, le territoire, bien que fragile, bénéficie d'opportunités du fait de la présence d'une multitude de services aux familles.

Le territoire offre une base stable en matière d'accueil des enfants et des familles. Pour garantir l'attractivité du territoire, le projet consiste à bien anticiper les enjeux territoriaux en corrélation avec les services existants.

Bilan et évaluation de la Ctg 2019-2023

1 Rappel des intitulés des fiches actions

- Coordonner le projet social du territoire
- Offrir des espaces de rencontres et de débats aux familles

Le projet est en cours de réalisation, avec une poursuite et un renforcement des actions autour de la parentalité. Des réunions de travail ont abouti à un consensus sur la nécessité de mieux se connaître pour l'ensemble des acteurs du territoire. Cela passe par la mise en réseau de chaque intervenant au travers de la mise en place d'un agenda partagé avec et pour les professionnels.

Concernant les espaces de rencontres et de débats, ils sont identifiés sur les maisons petite enfance (Laep/Rpe), dans les centres sociaux, sur des temps d'accueil au sein des ludothèques.

Des actions sont également menées en direction de la jeunesse (Clas, conférence débat au collège...)



La culture

Rappel des intitulés des fiches actions :

- Promouvoir l'offre culturelle du territoire
- Mise en œuvre du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (Cteac)

Le territoire est dépourvu de salle de spectacle. Cependant, un partenariat culturel a été signé dès 2018 avec l'association les 3 AiRes, qui regroupe les salles de spectacles de Rouillac (La Palène), Ruffec (La Canopée) et des Carmes (La Rochefoucauld). La Cdc alloue une enveloppe de 10 000 € à l'association les 3 AiRes pour permettre l'accès des élèves du 1^{er} degré à ces 3 salles de spectacle. La Cdc est également partenaire du Département de la Charente et de la bibliothèque départementale, elle cofinance et déploie des spectacles à destination du public (festival graine de mômes, au fil du conte, Emmènes-moi au spectacle, cinéma de plein air, été actif & solidaire...). Des ateliers scolaires sont également proposés autour de la valorisation du patrimoine néolithique et roman du Nord Charente.

La Cdc propose un dispositif d'aides publiques à destination des communes, des associations et des écoles du territoire en faveur de la diffusion culturelle.

L'Epci organise également chaque été un festival de musique grand public « cœur en scène ».

L'objectif étant de rendre la culture accessible à tous et d'œuvrer en faveur de la cohésion sociale et de l'ouverture sur le monde.

Faute de ressources humaines dédiées suffisantes, le contrat territorial d'éducation artistique et culturel n'a pas été mis en œuvre sur le territoire. Cependant, certains établissements scolaires proposent l'éducation artistique et culturelle (école et cinéma / musique et théâtre / arts visuels).



La petite enfance

Rappel des intitulés des fiches actions :

- Gestion en régie de l'ensemble des structures « petite enfance »
- Créer un multiservices dans le cadre du projet du pôle de Vars

Depuis septembre 2019, les 3 maisons « petite enfance » sont gérées en régie (la Communauté de communes avait déjà en régie les Mpe d'Aigre et de Vars, la Mpe de Mansle était auparavant gérée par le centre social l'Espace Arc en Ciel)

En mai 2022, ouverture du pôle « Mômes en cœur » sur la commune de Vars avec les services proposés suivants :

- o Une Mpe : crèche ouverte 5 jours /semaine + un Laep + un Rpe
- o Un Alsh



L'enfance

Rappel des intitulés des fiches actions :

- Ecrire et mettre en œuvre un Pedt pour les 3-25 ans
- Implanter une école multisport à l'échelle communautaire

Un projet éducatif territorial (Pedt) écrit et mis en œuvre, grâce au développement des collaborations et un travail plus approfondi entre les acteurs de la cohésion éducative. Le renouvellement est acté à partir de 2023 et pour la durée de la nouvelle Ctg. Ce nouveau Pedt se veut plus actif avec une volonté de multiplier les collaborations de la petite enfance à la jeunesse.

La collectivité propose une école multisport uniquement sur Aigre qui fonctionne très bien et qui affiche complet (20 enfants de 7 à 10 ans). L'étude d'un déploiement sur le territoire a été effectuée. Cependant, les élus communautaires, dans le contexte budgétaire actuel, n'ont à ce jour pas souhaité donner la priorité à ce service. Concernant l'Ecole Multi Sports (Ems), des familles ont fait la demande de création d'une offre d'Ems pour une autre tranche d'âge, voir pour des adultes.



La jeunesse

Rappel des intitulés des fiches actions :

- Création d'un forum des métiers et de l'emploi
- Expérimenter la prévention spécialisée sur le territoire
- Soutenir les initiatives numériques en direction de la jeunesse

Un forum a été mis en place de 2019 à 2021, ce dernier a évolué au fil des années.

A la suite de deux premières sessions qui n'ont pas rencontré leur public. Ainsi, en collaboration avec des partenaires : espace Arc en ciel, la Mission locale, Pole emploi, Charente emploi service. la collectivité a choisi de porter le projet en faisant appel à un prestataire extérieur pour organiser « la matinale de l'emploi » : Les derniers forums ont permis de mobiliser plus d'entreprises qui se sont mieux impliquées sur ce projet. Cependant le constat est qu'il y a plus d'offres que de demandes. Le territoire est constitué d'une population vraiment très éloignée de l'emploi. (Décalage entre les offres et le profil des demandeurs d'emploi).

L'action autour de la Prévention Spécialisée n'a pas été menée. La Communauté de Communes n'a pas engagé de démarches auprès du Conseil Départemental pour déployer un dispositif sur le territoire Cœur de Charente. La Cdc ne dispose pas d'éducateur de prévention mais d'animateurs jeunes en veille qui travaillent en étroite collaboration avec la mission locale (de plus en plus fréquemment).

Les animateurs sont très présents sur le territoire, et interviennent de façon régulière au sein des 3 collèges sur la pause méridienne et/ou dans le cadre du Clas. Ils proposent des soirées jeunes. L'attention de ces animateurs est particulièrement portée sur l'usage et la prévention des réseaux sociaux compte-tenu des problématiques repérées dans les collèges. De plus, un animateur, en lien avec la gendarmerie et à la demande des établissements scolaires, met en place des temps de prévention autour des réseaux sociaux sur le temps scolaire. Pour clôturer ces semaines, une soirée débat est proposée également aux parents.

Les animateurs, repérés par les jeunes du territoire, sont en veille sur les réseaux via « les promeneurs du net », Instagram, Facebook...



La vie sociale et l'accès aux droits

Rappel des intitulés des fiches actions :

- Promouvoir l'offre de services
- Engager une participation active de la Cdc au diagnostic « plan de mobilité rurale »
- Soutenir et mettre en place des manifestations solidaires et citoyennes
- Étudier la faisabilité sur l'élargissement du périmètre d'intervention du CSCS du pays manslois devenu l'« Espace Arc en Ciel » / Cf Renouvellement contrat de projet.

Au cours de la Ctg, des maisons France services ont été déployées sur le territoire communautaire, à l'initiative :

- de l'espace Arc en ciel à Mansle-les-Fontaines (2016)
- de la commune de Vars (2021)
- d'Emmaüs Ruffec (2021) MsaP itinérante
- de la commune d'Aigre (2023)

Afin d'améliorer l'accès aux droits, des actions pour favoriser l'inclusion numérique ont été mises en place : un conseiller numérique à l'Espace Arc en Ciel jusqu'en novembre 2022 et des ateliers numériques dans les biblio/médiathèques...

Le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Ruffécois a piloté un plan de mobilité rurale qui a été finalisé en novembre 2019. Faute de pilotage technique, sa mise en œuvre opérationnelle est restée « timide ».

La collectivité a mis en place un règlement d'aides financières avec des actions ayant pour objectif de valoriser le territoire, soutenir les initiatives et rendre accessible à l'ensemble de la population les événements locaux (ex : vadrouilles, les Rendez-vous aux jardins, ...)

Concernant l'opportunité de l'élargissement territorial du centre social « Espace Arc en Ciel », la Cdc ne s'est, à ce jour, pas prononcée. Il convient cependant de souligner le soutien pérenne et substantiel de la Communauté de communes au profit de l'association. Dans la pratique, le rayonnement territorial de l'espace Arc en ciel est une réalité, traduite dans le contrat de projet du centre social.

2 Des champs d'intervention partagés entre la collectivité, la Caf et les partenaires

La caisse d'Allocations familiales contribue à une offre globale de services aux familles par le versement des prestations légales, le soutien en ingénierie et le financement des services et des structures ainsi que par l'accompagnement des familles. Dès lors, l'offre de services proposée par la Caf concerne les politiques de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement prioritairement mais aussi l'amélioration du cadre de vie, l'insertion, le handicap, sans oublier l'accès aux droits et l'accessibilité aux services.

Sur l'ensemble de ces champs, la Caf poursuit trois objectifs essentiels :

- mieux accompagner les familles en leur permettant d'accéder à l'ensemble de leurs droits tout en développant les équipements et services ;
- promouvoir l'approche globale dans le projet territorial et actionner les leviers financiers et opérationnels allant dans ce sens ;
- améliorer la qualité de service et l'égalité des territoires en accompagnant les collectivités territoriales dans la structuration progressive d'une véritable politique locale dans les champs d'intervention institutionnelle.

Par son ancrage départemental, la Caf de la Charente est le partenaire de proximité des collectivités pour mettre en œuvre ces politiques publiques.

La proximité et la connaissance fine par les collectivités de leur territoire représentent une valeur ajoutée incontournable pour apporter des réponses pertinentes aux besoins des familles.

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de communes Cœur de Charente décline opérationnellement les politiques publiques de services aux familles. Selon ses statuts, l'Epci est compétent en matière :

- d'accès aux droits (espace France services);
- d'actions et animations culturelles et sportives

- d'actions sociales, dont la petite-enfance, les activités extrascolaires pour l'enfance et la jeunesse, et la santé.

La convention territoriale globale permet ainsi de décliner les politiques nationales de manière structurée tout en alimentant l'échelon départemental qu'est le schéma départemental des services aux familles. Elle participe par ailleurs de l'optimisation des moyens (financiers, humains, partenariaux...) déployés par la caisse d'Allocations familiales et la Communauté de communes Cœur de Charente dans l'intérêt du territoire.

3 Synthèse des enjeux de territoire

Dans son projet de territoire, la Communauté de communes Cœur de Charente affirme 4 ambitions prioritaires, traduite dans son plan local d'urbanisme intercommunal (Plui), à savoir :

AXE 1 : Faire du développement économique un levier d'attractivité pour tout le territoire

AXE 2 : Répondre aux besoins d'accueil de tous les habitants

AXE 3 : Défendre l'accessibilité aux services en cohérence avec les jeux d'échelle à l'œuvre sur le territoire

AXE 4: Valoriser un cadre de vie riche et préservé

L'ensemble des politiques communautaires doit œuvrer au service des 4 axes précités, avec l'enjeu de l'attractivité de la ruralité comme fer de lance.

Ce projet participe à la création d'une identité et d'un sentiment d'appartenance des habitants au territoire. Les services aux familles constituent une priorité politique pour les élus communautaires en termes de levier d'attractivité pour les habitants, les néo-ruraux ou encore les entreprises locales.

Ce projet doit, en effet, participer au renforcement de l'attractivité de la Communauté de communes Cœur de Charente en développant une approche globale et inclusive.

Les services et actions mis en place devront maintenir, renforcer l'attractivité sociale, économique et démographique du territoire. En effet, par la mise en place de services et d'actions au service des familles, l'intercommunalité souhaite favoriser le maintien et l'arrivée de nouvelles familles.

Ambitions et orientations stratégiques

1 Les grands axes et les actions clés

Des constats et des besoins ont émergé et des axes de travail ont été proposés par le comité de pilotage réuni le 27 juin 2023.

Les axes s'inscrivent par ailleurs dans les enjeux d'attractivité territoriale définis dans le Plui.



Axe 1 : Garantir l'attractivité du territoire par la valorisation des services aux familles

- Maintenir la qualité de l'offre de services en cohérence avec les besoins des familles
 - Pour les 0-3 ans : maintenir les services publics des maisons petite enfance (Rpe, multiaccueils...), veiller au maillage et au maintien de l'offre de garde des assistantes maternelles (promotion du métier, réflexion autour des Mam...).
 - Pour les 3-17 ans : assurer la continuité éducative avec les partenaires et acteurs du territoire (Alsh, écoles et collèges à travers le Pedt...).
- Affirmer l'offre communautaire en valorisant, développant et rendant visible les lieux ressources, les espaces de rencontres : mieux communiquer et accompagner (Laep, Reaap, Ludothèque...), dans l'objectif de l'accompagnement à la parentalité.



Axe 2 : Permettre aux jeunes de choisir leur parcours 12-25 ans)

- Soutenir l'engagement citoyen des jeunes, favoriser les initiatives et l'implication des jeunes (projets au sein des collèges, services « Information jeunesse », promeneurs du net...).
- Accompagner les jeunes dans leurs préoccupations (insertion professionnelle, orientation, logement, santé...) et développer une politique dynamique sur la question de la prévention.
- « Aller vers » : Initier des actions partagées et coordonnées sur tout le territoire.



Axe 3 : Faire de la ruralité une force du territoire

- Valoriser le local à travers son patrimoine naturel et les initiatives culturelles.
- Soutenir et valoriser les initiatives citoyennes et solidaires.
- Valoriser le tissu associatif, promouvoir les solidarités entre les acteurs socioéconomiques pour rendre visible l'offre de services et les initiatives locales inspirantes.



Axe 4 : La vie sociale et l'accès aux droits

- Valoriser et renforcer le réseau d'acteurs pour mailler le territoire en recensant l'existant et en communiquant vers la population.
- Améliorer l'autonomie du citoyen en le rendant acteur et en renforçant les lieux ressources existants
- Lutter contre l'isolement et la précarité des citoyens de Cœur de Charente.

2 Une territorialité et une durabilité du projet assurées par le Recours à des instances et à une fonction de coordination intercommunales

La gouvernance de la mise en œuvre et du suivi de la Convention Territoriale Globale est définie en cohérence avec celle de la Communauté de communes Cœur de Charente. Le pilotage politique et stratégique stricto-sensu relève du Président de la Communauté de communes et des conseillers communautaires.

Au regard du maillage territoriale et des compétences, un comité de pilotage se réunit et s'appuie sur la coordinatrice qui facilite et anime l'organisation de groupes technique. Le comité de pilotage Ctg est composé comme suit :



Le comité de pilotage

Cdc Cœur de Charente

- Président
- Vice-Présidents ayant délégation
- Elus des commissions « enfance jeunesse » et « affaires sociales »
- Directeur Général des Services
- Chargée de coopération

Caisse d'Allocations familiales de la Charente

- Directrice Adjointe
- Administratrice référente du territoire
- Responsable de service des Politiques Territoriales
- Manager territorial des politiques d'Action Sociale
- Conseiller territorial

Mutualité Sociale Agricole des Charentes

- Directeur
- Animateur de Territoires

-

D.S.D.E.N. de Charente

- Directeur académique
- Inspecteur
- Conseiller pédagogique Coordonnateur Pedt
- Conseillère pédagogique
- Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

_

Département

- Président
- Responsable Territoire d'Action Sociale Ouest Charente
- Conseiller d'animation Service sports & activités de pleine nature

Les groupes techniques seront réunis avec l'ensemble des techniciens du territoire nécessaire à la thématique

3 | La coordination de la Ctg

La mise en œuvre organisationnelle et opérationnelle du schéma de développement est confiée à la coordinatrice de la Communauté de communes Cœur de Charente. Elle s'appuiera sur l'ensemble des professionnels intervenant sur le territoire et sur la Charente pour décliner opérationnellement l'ensemble des fiches actions.

Anne-Laure Faure, directrice des services enfance jeunesse et coordinatrice du Projet de territoire (1etp), est en charge de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet de territoire. Elle sera également l'interlocutrice privilégiée de l'ensemble des acteurs intervenant sur les volets « petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, vie sociale et accès aux droits ».



Plan d'actions 2024-2028 et définition des indicateurs d'impacts

UN SCHEMA LOCAL DE SERVICES AUX FAMILLES							
Effets Recherchés	Plans d'actions priorisé						
	Orientations	Objectifs	Actions				
Offrir des places d'accueil	Maintenir les services publics des maisons petite enfance	Maintenir la qualité de l'offre de service en cohérence avec les besoins des familles	FA1 : poursuivre le développement de l'offre d'accueil de la Mpe « Mômes en cœur » FA2 : réorganiser les Mpe d'Aigre et de Mansle				
Stabiliser l'implantation et/ou développer l'arrivée des familles : attractivité	Veiller à maintenir l'offre de garde individuelle	Maintenir la qualité de l'offre de service en cohérence avec les besoins des familles	FA3: Soutenir et accompagner le maintien de l'offre de garde des Assistants Maternels				
	Favoriser l'équité	Harmoniser la tarification des Alsh	FA4: Finaliser l'expérimentation de la tarification « au taux d'effort » des Alsh				
Créer les conditions optimales de continuité éducative Facilité l'ouverture et la réussite éducative Favoriser l'égalité des chances		Assurer la continuité éducative avec la partenaires et acteurs du territoire	FA5 : Mettre en place des actions favorisant la continuité éducative				
Créer et/ou renforcer les espaces de socialisation et de bien vivre ensemble (parents/enfants)	Soutenir la fonction parentale	Affirmer l'offre communautaire en valorisant, développant et rendant visible les lieux ressources et espaces de rencontres	FA6: Parentalité: offrir des espaces de rencontres et de débats aux familles				
Informer sur la politique de la cdc Valoriser et bien accueillir les nouvelles naissances	•		FA7 : Création d'un kit d'accueil « naissance », « nouvel arrivant »				

D (1	v cc.		E0
Renforcer les	Affirmer une	Soutenir	F8 : structurer le
espaces pour les	politique dédiée à	l'engagement	réseau jeunesse sur
jeunes	l'émancipation de la	citoyen des jeunes	l'ensemble du
Mutualiser des	jeunesse	Favoriser les	territoire
projets	Développer une	initiatives	(Information,
Permettre une	politique jeunesse	Accompagner les	prévention, aller
équité entre les	de prévention et	jeunes dans leurs	vers)
jeunes même les	d'attractivité	préoccupations	·
plus éloignés des			
bassins de vie			
Valoriser le	Favoriser l'accès à la	Valoriser le local à	FA9: Maintenir et
patrimoine local et	culture pour tous	travers son	promouvoir l'offre
culturel en facilitant	-	patrimoine et les	culturelle du
la participation des		initiatives culturelles	territoire
habitants			
Valoriser les	Être au plus près des	Soutenir sur	FA10 : Soutenir et
initiatives locales	besoins des	l'accompagnement	accompagner les
	habitants	d'un environnement	initiatives citoyennes
		plus inclusif et	et solidaires
		solidaire	
Meilleure		Mailler le territoire	FA11 : Création d'un
connaissance des			réseau d'acteurs
structures, acteurs			
pour mieux orienter			
Renforcer l'équité		Soutenir les actions	FA12 : Veiller au
des services pour		itinérantes	maillage des
les habitants		Soutenir les actions	espaces d'accès aux
		d'accompagnement	droits
		vers l'autonomie des	
		personnes	
		(numérique)	

L'ensemble des fiches-actions élaborées conjointement avec les services de la Communauté de communes et ses partenaires a été validé par le Comité de Pilotage et sont centralisées ciaprès. Un travail sera engagé dès 2024 pour finaliser le travail engagé autour des indicateurs de résultats et d'impacts ainsi que sur l'impact financier. L'étude diagnostic a clairement mis en évidence que la politique communautaire est en adéquation avec les attendus des habitants de Cœur de Charente. Les acteurs mobilisés ont eu une approche pragmatique afin d'élaborer des propositions en phase avec les attentes des publics visés.

Compte-tenu de la tension sur l'offre de garde petite enfance, un enjeu majeur concerne les modes de garde qu'ils soient individuels ou collectifs.

Un engagement fort en direction de la parentalité a fait consensus au regard des échanges avec les élus. Compte-tenu de l'augmentation de la monoparentalité, particulièrement sur les familles avec enfants adolescents, et de la part des jeunes sur le territoire, il apparaît nécessaire de faire de la jeunesse et de la parentalité des axes phares de cette convention territoriale globale. Il s'agit bien de s'engager pour la construction de l'avenir de la ruralité en soutenant au quotidien tous les domaines de la vie des familles et des jeunes.

La question de la vie sociale et de l'accès aux droits est une préoccupation dont les participants se sont saisis pour proposer des actions.

A partir de chaque thème, des enjeux et des orientations ont été identifiés et validés par les participants, par la commission enfance jeunesse et affaires sociales, ainsi que par le comité de pilotage, le bureau et le conseil communautaire lors des réunions du 13 avril, 27 juin 2023, du 16 octobre et du 26 octobre.

.

Fiches actions

Un travail sur le contenu et la mise en forme des fiches actions a été effectué durant l'été 2023 en concertation avec Madame Christine SOURY, Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse à la Communauté de communes et la Caf de la Charente. La volonté de mettre en place des actions et d'initiatives collectives a été le leitmotiv de cette étude-diagnostic. Les fiches action témoignent de cette volonté et de cette ambition pour « Cœur de Charente », d'améliorer le quotidien des habitants, et favoriser le bien-vivre ensemble

FICHES ACTIONS 2024-2028

Thématique : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES

Fiche Action n°1 : Poursuivre le développement de l'offre d'accueil de la Maison petite enfance « Mômes en cœur » (Vars)

Date de démarrage : 2024

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, équipe Eaje « mômes en cœur », Caf. Pmi

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

En 2022, la collectivité a inauguré le pôle « Mômes en cœur » à Vars. Ce pôle regroupe un Alsh et un multi-accueil (petite crèche, Rpe, Laep). La capacité d'accueil théorique maximale de la crèche est de 40 enfants. L'Eaje a démarré avec 24 places, avec une montée en charge progressive du nombre de places pour passer à 39, conformément aux engagements contractuels avec la Caf qui laisse 2 ans à la collectivité (soit au plus tard en avril 2024).

L'objectif est d'assurer une offre de service en faveur de la petite enfance, en adéquation avec les besoins des familles.

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

La crèche communautaire à Vars augmente progressivement sa capacité d'accueil, en répondant aux besoins du territoire. En 2022, elle a commencé avec un agrément pour 24 enfants. En septembre 2023, la capacité a augmenté pour passer à 30 places, avec en perspective un accueil à 39 enfants à compter de janvier 2024.

L'augmentation de la capacité d'accueil nécessitait une augmentation du personnel et/ou du volume horaire des agents déjà présents.

Le passage de « petite crèche » à « crèche » entraîne par ailleurs l'augmentation de la quotité de temps du référent santé, et nécessite par ailleurs, le recrutement d'un accompagnant santé sur un 0.2 Etp.

L'équipement a été dimensionné pour permettre l'accueil de 39 enfants.

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf

Pmi

Msa

Corps médical (Référent santé / Accompagnant santé)

Modalités de financement

- Communauté de communes Cœur de Charente (gestionnaire) ;
- Caf de la Charente, dans le cadre de la Ctg,
- Les familles, usagers du service.

Période de réalisation

2023-2024

Eléments de mesure _ indicateurs

- Taux de fréquentation
- Taux d'occupation
- Typologie des contrats
- Liste d'attente
- Niveau de satisfaction des familles
- Image de la structure

Thématique : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES - Fiche Action n°2 : Réorganiser les Mpe d'Aigre et de Mansle-les-Fontaines

Date de démarrage : 2025-2026

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, équipes Eaje Aigre et Mansle-les-Fontaines, Caf

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Les professionnelles des 3 maisons de la petite enfance communautaires, en lien direct avec les familles ont fait le constat suivant : le mode de garde « accueil occasionnel » ne correspond plus à la demande. En effet, une ouverture de 1.5 jours/semaine à Aigre et 2 jours/semaine à Mansle-les-Fontaines ne peut satisfaire les familles qui travaillent. Le constat également d'un Laep l'après-midi et l'utilisation mutualisée avec l'Alsh des locaux à Mansle-les-Fontaines, rend encore plus difficile la régularité de l'offre. En effet, le service d'accueil occasionnel à Mansle-les-Fontaines est fermé durant les vacances scolaires, car les locaux sont utilisés par l'Alsh.

L'enjeu est d'étudier une nouvelle organisation optimisée de l'offre de services, afin qu'elle réponde aux besoins actuels des familles (besoins qui ont changé depuis la création des Mpe).

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Il est proposé de mettre en place un groupe de travail avec l'ensemble des parties prenantes afin de réfléchir et de dégager des pistes sur une offre optimisée et adaptée à la demande des familles.

Poursuivre l'harmonisation des pratiques sur les 2 services

Il apparaît opportun de repenser le fonctionnement des Laep car la fréquentation n'est pas très élevée : horaires, service proposé...

Il faut également renforcer les Rpe et les rendre visible auprès des habitants et des élus : lieu ressource, 1^{er} accueil pour la recherche de mode de garde + accompagnement des familles et des professionnels.

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf

Pmi

Msa

Espace Arc en Ciel

Mairie d'Aigre

Mairie de Mansle-les-Fontaines

Mairie de Val-de-Bonnieure

Modalités de financement

- Communauté de communes Cœur de Charente (gestionnaire) ;
- Caf de la Charente, dans le cadre de la Ctg (Piaje, Fme, Bonus territoire, Ps)
- Msa
- Les familles, usagers du service.

Période de réalisation

Réflexion et étude à compter de 2024 avec perspectives plus ou moins longues de mise en œuvre en fonction des besoins et des enjeux financiers en découlant (attention à l'échéance : validation des agréments en commission d'Action sociale Caf).

Eléments de mesure _ indicateurs

Niveau de satisfaction des familles

Taux de fréquentation

Mixité

Thématique: ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES

Fiche Action n°3 : Soutenir et accompagner le maintien de l'offre de garde des Assistant(e)s Maternel(le)s

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, Rpe, Caf

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Depuis 2017, on constate une diminution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et en activité. De plus, au regard de leur âge, d'ici 5 à 10 ans il y aura de nombreux départs à la retraite (plus d'un tiers a plus de 50 ans). On remarque également qu'il n'y a pas de jeune professionnel(le) dans ce métier (plus de 30 ans).

Sur notre territoire rural, des parents peinent à trouver un mode de garde qui réponde à leurs besoins (horaires, proximité...).

Le maintien de l'offre de garde tant individuelle que collective constitue un enjeu d'attractivité pour le territoire et les entreprises.

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Le rôle des Rpe est primordial, ils doivent être en veille et accompagner les projets individuels, ainsi que les projets collectifs (tel que les Mam par exemple).

Favoriser la promotion et valoriser le métier en s'appuyant notamment sur le Schéma Départemental de Services aux Familles (cf ses orientations) : déployer la communication Soutenir la formation continue des professionnel(le)s par le biais des Rpe.

Mettre en place des permanences, des temps de formation.

Pour les professionnels des Rpe, s'informer et se former pour rester au plus près de l'actualité et des évolutions de la petite enfance.

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf

Pmi

Partenaires du Schéma Départemental des Services aux Familles

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Initiatives privées d'assistantes maternelles

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

Eléments de mesure _ indicateurs

- Nouveaux agréments « assistantes maternelles »
- Nombre de journées de formations
- Participations des Assistantes Maternelles aux formations et temps de rencontre
- Emergence de projet de Mam
- Nombre de rdv d'accompagnement individuel

Thématique : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES

Fiche Action n°4 : Finaliser l'expérimentation de la tarification au taux d'effort des Alsh

Date de démarrage : 2023-2024

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, Caf, espace arc en ciel

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

La Caisse d'Allocations Familiales a engagé une expérimentation avec des gestionnaires volontaires dont la Cdc Cœur de Charente en vue de faire évoluer la modalité de tarification des Alsh aux familles pour :

Améliorer l'équité et la cohérence des pratiques tarifaires sur l'ensemble du département, et renforcer ainsi l'accessibilité aux équipements.

Individualiser l'accompagnement des gestionnaires d'Alsh

Permettre une meilleure appropriation des conditions d'octroi de la PS Alsh

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Analyser la grille tarifaire en vigueur

Proposer une tarification basée sur un taux d'effort en fonction du Quotient Familial

Expérimenter sur les 3 accueils de loisirs du territoire

Evaluer la tarification sur les mercredis et vacances scolaires (expérimentation en place depuis février 2023).

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Espace Arc en Ciel

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente (Prestation de Service Ordinaire et aide financière à l'expérimentation) Familles

Période de réalisation

2023-2024 avec souhait de pérennisation

Eléments de mesure _ indicateurs

Appréhension de l'expérimentation par les Familles, les élus et les professionnels

Satisfaction des familles, élus et professionnels

Evolution positive du taux d'occupation

Evolution positive de la mixité des familles

Faible impact financier pour la collectivité

Thématique : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES

Fiche Action n°5 : Mettre en place des actions favorisant la continuité éducative

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, éducation nationale

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

L'enjeu de la continuité éducative est de contribuer à la réussite de l'enfant dès son plus jeune âge. Les acteurs « gravitant » autour de l'enfant, à savoir les parents, enseignants, animateurs, associations... sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires doivent viser la cohérence de leurs interventions.

L'objectif est d'offrir à l'enfant l'appui et les ressources dont il a besoin pour réussir et s'épanouir.

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Travailler sur les articulations entre les différentes instances et les différents dispositifs enfance – jeunesse : créer et renforcer les passerelles Mpe, Alsh et écoles

Poursuivre la coordination Pedt/Plan mercredi/Cda/Ctg et approfondir les mises en relation entre les acteurs du territoire

Poursuivre le déploiement du Clas sur tout le territoire afin d'offrir la même offre de service à tous

Proposer la participation des directrice et directeurs d'Alsh dans les conseils d'école Favoriser l'inclusion et permettre la mixité en développant une politique d'accessibilité aux structures (formation sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap...)

Accompagner et soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant afin d'améliorer le lien et la relation confiance école/parent

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Département

Msa

Drajes, Education Nationale

Acteurs enfance jeunesse

Centres sociaux

Associations, acteurs du Pedt

Mdph

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente (portage et financement de la fonction de coordination des politiques jeunesse)

Caf via la Ctg: (Bonus, PS, plan mercredi...)

Le Département via le contrat départemental d'animation (Cda)

Les fondations, ou autres en fonction des appels à projets

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

- -nombre de réunions
- -nombre de projets, d'actions mutualisées
- -nombre d'enfants ayant bénéficié des passerelles
- -satisfaction des familles
- -nombre d'accompagnement des familles
- -nombre d'enfants et de jeunes ayant participé a au moins une action ou un projet

Thématique: ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES

Fiche Action n°6 : Parentalité : offrir des espaces de rencontres et de débats aux familles

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, espace arc en ciel

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Les actions de soutien à la parentalité visent à accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants. Soutenir les compétences parentales c'est aussi rompre l'isolement de certains parents et créer du lien social.

Suite aux différentes commissions, les élus du territoire ont remonté des problématiques liées à la fonction parentale (observations faites au sein ou à proximité des établissements scolaires).

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Identifier les acteurs

Renforcer la communication auprès des familles : information, orientation pour faciliter la mise en relation des parents avec les services de soutien à la parentalité

Mettre en place une ou des journées « parentalité »

Promouvoir et rendre visible les lieux ressources et espaces de rencontres : Laep, ludothèque, actions des centres sociaux, des bibliothèques...

Poursuivre et mettre en place de nouvelles actions dans le cadre du Reaap

Travailler en collaboration sur le Sdsf et avec Famili'Bulle

Former, outiller les professionnels qui sont en lien direct avec les parents (cf. Atsem, animateur...)

Communiquer et renforcer l'accompagnement via les promeneurs du net « parentalité »

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Msa

Département (les travailleurs sociaux, à travers le Territoire d'Action Sociale...)

Les centres sociaux

Les Mpe

Les acteurs identifiés sur le territoire (CLS...)

Ireps

Cidff...

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf: PS famille, Reaap, bonus Ctg

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

- Nombre d'acteurs/partenaires participant à au moins une action
- Nombre de réunions, rencontres organisées
- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de bénéficiaires des actions

Thématique : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - SERVICES AUX FAMILLES

Fiche Action n°7: Création d'un kit d'accueil « naissance », « nouvel arrivant »

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, 50 communes membres de l'Epci,

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Valoriser et promouvoir l'attractivité de notre territoire en informant les familles des services de proximité existant sur la Communauté de communes

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Communication et collaboration avec les communes : Recenser le nombre de naissances sur le territoire et les nouveaux arrivants

Proposer un kit d'accueil « naissance » « nouvel arrivant » comprenant :

- des informations sur les modes de garde : où se renseigner, ...
- des informations pour faciliter la mise en relation des parents avec les services de soutien à la parentalité de chaque territoire
- des informations sur notre engagement environnemental, éco-responsable
- un doudou ou couche lavable (à définir) : collaboration avec l'atelier couture, l'Aru...
- des informations sur le patrimoine, la culture et les associations locales, les services de santé...

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Les 50 communes membres de l'Epci

Les centres sociaux

Pmi (recensement des naissances)

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

- Nombre de kits distribués
- Nombre de personnes venant sur les structures ou les actions parentales via le kit
- Satisfaction des habitants et des élus

Thématique : JEUNESSE

Fiche Action n°8 : Structurer le réseau jeunesse sur l'ensemble du territoire

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : service enfance & jeunesse Cdc, Drajes/Dsden

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Actuellement 3 animateurs jeunes sont identifiés sur notre territoire. Cependant, leurs champs d'interventions ne sont pas les mêmes. Suite aux différentes rencontres, nous avons constaté qu'ils étaient complémentaires et qu'il pourrait y avoir plus de collaboration sur les projets et les accompagnements des jeunes.

Les objectifs de ce maillage pour la jeunesse :

- Renforcer la visibilité et faciliter l'accès aux jeunes
- Impulser un travail partenarial coordonné avec les acteurs du territoire impliqués dans les politiques jeunesse
- Aller vers les jeunes les plus éloignés géographiquement mais aussi socialement
- Soutenir et accompagner les jeunes vers leur autonomie

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Coordonner la dynamique jeunesse sur le territoire

Identifier des thématiques et problématiques de réponse aux besoins sociaux et d'accès aux droits des jeunes

Coconstruire des priorités, renforcer le réseau d'acteurs (associations, collectivités et institutions), des passerelles entre les professionnels de la jeunesse.

Travailler sur les articulations entre les dispositifs de prévention, d'orientation, d'accompagnement, et les relations entre les acteurs scolaires et les acteurs jeunesse.

Communiquer et renforcer l'accompagnement via les promeneurs du net

Soutenir les animateurs jeunes (temps de travail, espace identifié, formation...)

Elaborer des projets mutualisés

Favoriser et valoriser l'implication des jeunes sur le territoire via des projets, un conseil de jeunes...

Travailler sur la faisabilité de renforcer la mission des animateurs jeunes (PS Jeunes)

Demander une labellisation *Information Jeunesse* portée par la collectivité semble être plus pertinente, le rayonnement et le champ d'intervention des animateurs pourraient être plus étendu en fonction des projets, des besoins, envies et demandes des jeunes

Améliorer la connaissance de l'offre de loisirs à destination des jeunes

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente (labélisation Information Jeunesse, en cours) Caf de la Charente, établissements scolaires, Département, Drajes, Crij, Centres sociaux, Mission Locale, Tas, Msa, Emmaüs, Ireps, Planning familial, Maison des ados, Communautés professionnelles de santé(Ctps)

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente : Ctg, PS Jeunes

La Drajes/Dsden: Fonjep pour le financement de l'animateur jeune de l'espace arc en ciel

Département

Appels à projet en fonction des projets jeunes

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

- Nombre de jeunes concernés par les actions
- Nombre de partenaires mobilisés et qualité des propositions
- Nombre de projets portés par les jeunes
- Nombre de jeunes accompagnés
- Nombre de rencontres partenariales
- Satisfaction des jeunes
- Nombre de jeunes sortis des dispositifs

Thématique : RURALITE - FORCE DU TERRITOIRE

Fiche Action n°9: Maintenir et promouvoir l'offre culturelle du territoire

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : service culturel Cdc, réseau des bibliothèques Cœur de Charente Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

En milieu rural, l'accès à la culture est plus difficile qu'en milieu urbain. Cependant, la collectivité de part sa compétence culture et patrimoine valorise un grand nombre de sites et met en place des projets culturels. Aussi, les objectifs poursuivis seront de valoriser les dynamiques culturelles, soutenir l'accès de la population aux manifestations locales, et s'approprier les ressources du territoire.

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

La poursuite et le renforcement des actions culturelles se feront de plusieurs manières. Tout d'abord en promouvant les projets et manifestations du territoire via les supports de communication de la collectivité. Ensuite, en développant et en renforçant l'offre culturelle pour les scolaires, le jeune public, les habitants à travers les actions des bibliothèques, du festival Cœur en scène, des supports de communication commun sur le Ruffecois. Enfin par le soutien aux acteurs du territoire via des subventions.

Mise en place d'une aide d'accès à la culture pour les scolaires en partenariat avec les 3 aiRes.

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Les acteurs culturels du territoire, dont les 3 AiRes

Le Petr

Les communautés de communes limitrophes

Le département

La Drac

Les établissements scolaires

Modalités de financement

Communauté de communes Cœur de Charente

Département

Les subventions via les demandes et appels à projets

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

- Nombre d'évènements
- Nombre de participants
- Nombre de projets à l'initiative des habitants

Thématique : RURALITE - FORCE DU TERRITOIRE

Fiche Action n°10 : Soutenir et accompagner les initiatives citoyennes et solidaires

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent:

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Rendre acteur le citoyen et renforcer les lieux ressources existants

Améliorer l'autonomie du citoyen

Valoriser les initiatives sociales et solidaires

Créer du lien social

Maintenir le bien-vivre ensemble sur Cœur de Charente

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Identifier les différents acteurs engagés

Faire vivre les lieux de rencontre : lieu de recueil de paroles, d'envies, d'émergence de projets.

Être à l'écoute des habitants sur des évènements festifs, sur des temps informels...

Associer les familles sur des actions simples

Mettre à disposition des espaces pour « héberger » une activité d'un groupe d'habitants...

Accompagner les initiatives locales (appui technique, matériel, aide à la recherche de financement...)

Impulser et soutenir des actions itinérantes

Recenser et mettre en lumières les actions du territoire via une communication très large

Partenaires Concernés

Les mairies

Les centres sociaux

La Caf et La Msa

Les associations locales

Les habitants

Modalités de financement

À déterminer

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

- Nombre d'actions ou de projets portés par les habitants
- Nombre de participants

Thématique : VIE SOCIALE - ACCES AUX DROITS

Fiche Action n°11 : Création d'un réseau d'acteurs

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent :

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

De multiples acteurs sociaux au service des habitants se trouvent sur le territoire cœur de Charente. L'un des principaux défis à relever consiste dans la mise en synergie des acteurs, afin de s'assurer :

- qu'ils partagent des objectifs en commun, et une même vision des problématiques à résoudre.
- que leurs actions soient complémentaires et non redondantes,
- qu'ils partagent bien leurs informations, leurs compétences, leurs expériences, qu'ils s'inscrivent dans des démarches d'interconnaissance voire de coopération.

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Renforcer la coordination du projet social de territoire

Organiser et mettre en place des temps d'échanges avec les acteurs : petit déjeuner d'acteurs, afin de renforcer les coopérations.

Avoir une meilleure connaissance et un meilleur maillage entre acteurs permettra de faciliter les réponses et l'orientation des familles/habitants/porteurs de projet en fonction des besoins.

Participer au réseau Premier accueil Social Inconditionnel de Proximité (Pasip)

Partenaires Concernés

Communauté de communes Cœur de Charente

Caf de la Charente

Msa

Département / Le Tas

Les centres sociaux

Les établissements scolaires

Les Maisons de Santé...

Modalités de financement

A déterminer

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

Eléments de mesure _ indicateurs

- Nombre de temps de rencontre

Thématique : VIE SOCIALE - ACCES AUX DROITS

Fiche Action n°12 : Veiller au maillage des espaces d'accès aux droits

Date de démarrage : 2024-2028

Groupe Projet Référent : Réseau des EFS, Cdc

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Notre territoire est un territoire rural vaste et peu dense, avec des problématiques de mobilité. Aussi il est important de proposer des services de proximité à la population, afin qu'elle puisse y avoir accès. Sur cœur de Charente, des maisons France services (Msap) ont vu le jour dans la 1ère Ctg. 3 Mfs fixes et 1 itinérante.

Les objectifs sont donc les suivants :

- Proposer des lieux d'accueil et d'accompagnement pour les habitants notamment dans le but d'accomplir leurs démarches administratives
- Renforcer l'équité des services pour les habitants
- Faciliter l'accès aux droits pour tous : toucher l'ensemble des citoyens du territoire
- Développer le concept du aller-vers
- Lutter contre l'isolement et la précarité des citoyens de Cœur de Charente

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

Les leviers permettant de maintenir ou de développer l'offre de services de proximité et de faciliter leur accessibilité sont :

- la mutualisation et les partenariats sur un même lieu de plusieurs types de services (publics et privés),
 - le renforcement de l'itinérance en délocalisant des permanences ou autres,
 - la digitalisation et le numérique qui offrent et améliorent les services. Cependant, cela nécessite l'aménagement des espaces ou équipements (mobiles ou fixes), mais également l'accompagnement des usagers afin d'éviter les fractures territoriales ou sociales.

Nécessité de renforcer la communication sur l'existant auprès de la population et des acteurs du territoire afin qu'elle soit informée des possibilités d'accès aux droits qui s'offrent à elle.

Partenaires Concernés

Espaces France Services

Les mairies

Les centres sociaux

Emmaüs (Emmabus)

Le Tas

L'État

La Caf

Modalités de financement

Les collectivités : Cdc / communes

L'État

Le réseau de partenaires nationaux des Efs

Période de réalisation

2024-2028 : sur toute la période de la Ctg

Eléments de mesure _ indicateurs

Nombre de jours d'ouverture

Fréquentation (nombre, âge, objet des rdv...)

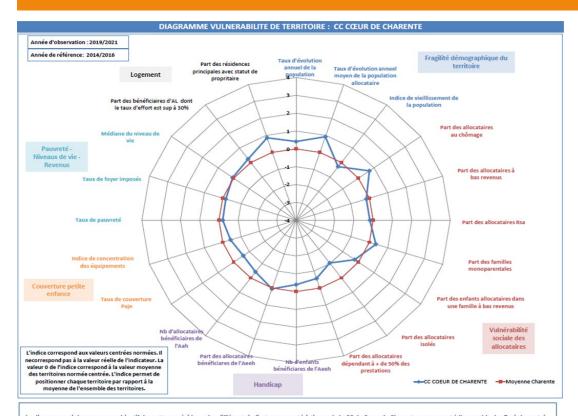
Satisfaction des habitants

Nombre d'ateliers mis en place autour du numérique

Convention territoriale globale

Annexes

Annexe 1 : Diagramme de vulnérabilité



Le diagramme ci-dessus a pour objectif de mettre en évidence les différents indicateurs caractéristiques de la CC de Cœur de Charente par rapport à l'ensemble des Epci charentais.

Cela afin d'identifier les enjeux prioritaires pour le territoire.

Une très légère augmentation de la population...

Sur la Cdc Coeur de Charente, l'évolution annuelle du nombre d'habitants est négative mais la population diminue légèrement moins vite que l'ensemble des epci (-0,1% contre -0,2%). Sur le territoire, les allocataires évoluent dans le même sens et au même hythme que l'ensemble des 9 epci charentais -2 %. Le vieillessement de 1 population (127 personnes de moins de 50 ans) est pour 300 personnes de moins de 50 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans) est en dessous de la moyenne des EPCI d'apresonnes de moins de 50 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans).

Une vulnérabilité sociale moins marquée par rapport à l'ensemble des epci...

Pour Cœur de Charente, la valeur de chaque indicateur de vulnérabilité sociale est en-dessous ou égal à la moyenne des epci. La part des monoparents (15%) est comparable à celle de la moyenne des 9 epci ainsi que la part des allocataires au chômage (15%), celle des bénéficiaires du Rsa (14%) et celle des allocataires à bas revenus (33%). Mais l'intercommunalité se caractérise surtout par un taux d'allocataires dépendant à plus de 50% des prestations Caf (22%), un taux d'allocataires isolés (41%) et taux d'enfants à charge d'alliocataires à bas revenus (33%) inférieurs aux moyennes charentaises (25%,45% et 35%).

Une couverture des 0-2 ans moins importante...

Avec une couverture de 60 % par les modes d'accueil des moins de 3 ans en 2019, la capacité théorique d'accueil de la CC de Cœur de Charente est inférieure de 4 places à la moyenne des 9 intercommunalités charentaises qui est de 64 places pour 100 enfants.

Une situation de pauvreté comparable à la moyenne des epci...

La CC de de Cœur de Charente présente le même taux de pauvreté que la moyenne des epci : 15%. Le taux de ménages imposés y est inférieur de 1 point à la moyenne (46 % contre 47%). Le niveau de vie médian sur le territoire est également comparable à la moyenne: 50 % de la population y vivent en-dessous de 20 400 € annuels.

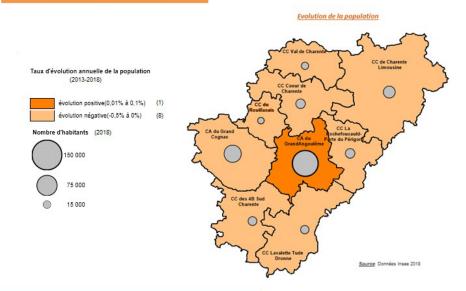
Une proportion de propriétaires légèrement supérieure à la moyenne ...

Le pourcentage des résidences principales situées sur le territoire de la CC de de Cœur de Charente et occupées par leurs propriétaires est plus important par rapport à la moyenne des epci (62% contre 58%). Pour 26% des allocataires, le poids des dépenses de logement dans le revenu du foyer est supérieur ou égal à 39%, alors qu'en moyenne cette situation concerne 25 % des fovers allocataires charentais

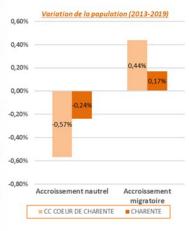


FICHE TERRITOIRE : CC CŒUR DE CHARENTI

Eléments démographiques



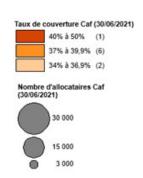
	CC COEUR DE CHARENTE	CHARENTE
Nombre d'habitants	21 979	351 778
Ménage	s et familles	
Nombre de ménages	9 886	164 552
Nombre de familles	816	15 081
Part de ménages d'un e seule personne	33,2%	7,0%
Part de familles monoparentales	12,4%	14,8%
Activité	et chômage	
Population 15 - 64 ans	1 253	21 234
Personnesactives (15-64 ans)	12 465	209 248
Taux de chômage (15-64 ans)	13,3%	13,6%
Ména	ges fiscaux	
Nombre de ménagesfiscaux	9 496	156 887
Potentiel fiscal	166 €	-
Potentiel financier agrégé	571 €	-
Lo	gement	
Nombre de logements	12 791	198 242
Nombre de résidences principales	9 886	164 552
Part des résid princip occupées par leurs propriétaires	78,2%	66,8%

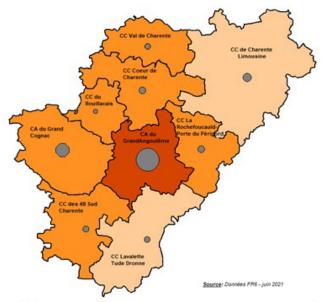


Source: Insee 2018

L'offre Caf

Répartition de la population couverte par la Caf





	CC COEUR DE CHARENTE	CHARENTE
Allocataires	3 497	65 031
Reven	u garanti et compléments	
RSA	476	9810
PPA	1 305	24 186
AAH	383	6818
Prestations	d'accueil du jeune enfant (Pa	je)
Prime naissance / adoption	9	179
Allocation de base	433	6 690
CMG	351	4 185
Pr	estations d'entretien	
Allocation familiale	1 284	20 519
Complément familial	223	3 5 1 4
ASF	223	4026
ARS	955	14877
AEEH	72	1247
	Aide au logement	
ALF	418	5 497
ALS	474	10 509
APL	260	12 132

EQUIPEMENTS	CC COEUR DE CHARENTE	CHARENTI
Prestation de service	Ordinaire (PSO)	
Accueil Ados	3	46
Extrascolaire	4	58
Périscolaire	3	64
Prestation de Servio	e Unique (PSU)	
Crèche collective	0	3
Crèche familiale	0	5
Halte gard eri e	3	16
Lieu d'accueil enfants parents	3	23
Micro Crèche	0	1
Multi_accueil	0	27
Relais assistants maternels	3	32
Centres Sociaux/ Animatic	n collective et loc	ale
Animation locale	0	8
Centre social	1	23
Centre social animation collective familiale	1	23
Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS)		
Médiation familiale	0	3
TOTAL	22	355

Allocataires par groupe de prestations familiales



Source: données Caf 2019

Annexe 2 : Liste des conventions complémentaires

- 1 micro-crèche Prestation de Service Unique de 10 places « Le Petit d'Osme » à Aigre_Cdc Cœur de Charente
- 1 micro-crèche Prestation de Service Unique de 12 places « Les Lucioles » à Mansle_Cdc Cœur de Charente
- 1 crèche Prestation de Service Unique de 30 places « Mom'en Coeur » à Vars_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_Relais petite enfance de 0,27 Etp, « Le Petit d'Osme » à Aigre_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Relais petite enfance de 0,27 Etp, « Les Lucioles » à Mansle_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Relais petite enfance de 0,5 Etp, « Mom'en Coeur » à Vars_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Lieu d'Accueil Enfants Parents de 234 heures « Le Petit d'Osme » à Aigre_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_Lieu d'Accueil Enfants Parents de 105 heures « Les Lucioles » à Mansle_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Lieu d'Accueil Enfants Parents 127,5 heures « Mom'en Coeur » à Vars_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire à Aigre_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire à Mansle_Espace Arc-En-Ciel
- 1 Prestation de Service Ordinaire_ Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire à Vars_Cdc Cœur de Charente
- 1 Prestation de Service Jeunes_1 Etp_Espace Arc-En-Ciel
- 1 Prestation Animation Globale et Animation Collective Famille_Espace Arc-En-Ciel
- 1 Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
- 1 Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité
- 1 Chargé de Coopération de 1 Etp_Cdc Cœur de Charente